

**Comité Vendéen des Pêcheurs
de loisir en Mer**



C.V.P.L.M.

**27 chemin des Boussais
85180 les Sables d'Olonne**

Lettre ouverte à Monsieur François Blanchet
Maire de Saint Gilles Croix de Vie et Conseiller Régional

Monsieur

Suite à la lecture de vos déclarations au journaliste M. Stéphane Bauza du Courrier Vendéen, je vous fais part de notre sidération au sujet de vos propos concernant les prises de bars effectuées par les plaisanciers.

En effet, vous déclarez et je vous cite : « Problème : la part réservée aux plaisanciers devrait significativement augmenter », commentaire du journaliste : « se désole François Blanchet ».

Alors oui Monsieur le Maire d'une ville qui vit en grande partie de la plaisance avec un port contenant mille anneaux, le plus grand chantier de bateaux de plaisance d'Europe (Bénéteau), et beaucoup de commerçants dont l'existence dépend de ces activités, vous avez le droit d'être désolé par la restriction de prise de bar votée par le Parlement Européen qui, sans aucune concertation, a décidé de diminuer nos prises de trois à deux bars par jour par pêcheur au sud du 48^{ème} parallèle.

Monsieur le Maire nous ne saurions trop vous conseiller de vérifier vos sources d'informations avant de divulguer ce genre d'affirmation.

Nous aurions aimé vous voir désolé comme le sont plusieurs de nos députés, de l'autorisation de chalutage sur le plateau de Rochebonne donnée par la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine pendant les périodes de reproduction.

Nous aurions aimé vous voir désolé en ce qui concerne la prise de bars par la différence de taille autorisée à 38 cm pour les professionnels et 42 cm pour les plaisanciers. Comment un scientifique peut-il affirmer que la taille de reproduction diffère selon la qualité de celui qui pêche ? C'est l'un ou l'autre.

Que vous souteniez la pêche professionnelle ne nous dérange en aucune façon, mais pas à nos dépens. Nous avons subi trop d'injustices depuis ces dernières années pour continuer d'en supporter d'avantage.

En espérant des réponses à la hauteur de vos fonctions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le CVPLM
Le Président
Jackie Plataut